



la fédération
des entreprises
d'insertion

LES CHIFFRES DE L'INSERTION 2025

JUIN 2026

SYNTHÈSE

Après une période de développement entre 2019 et 2024 dans le cadre du Pacte Ambition pour l'IAE, l'offre d'insertion marque le pas en 2025 :

- Le nombre d'entreprises d'insertion (EI/ETTI/EITI) stagne aux alentours de 2 100 structures ;
- Le nombre de bénéficiaires en EI/ETTI diminue de près de 3 % à environ 93 000 personnes ;
- Le budget alloué aux aides aux postes diminue de 7,2% par rapport à 2024 ;
- Sa part allouée aux EI et ETTI (« mix-IAE ») continue de régresser pour tomber à 22,3%, contre 24,7 % en 2019 ;
- Le budget 2025 n'a pu être entièrement consommé par l'Etat à cause notamment d'un manque de souplesse dans l'allocation des postes d'insertion non-consommés par certaines SIAE, à hauteur de plus de 20 millions d'euros;

La perspective 2026 est d'autant plus inquiétante puisque le budget dédié aux aides aux postes a baissé de 6,5 % entre 2024 et 2025 (-11,5 % une fois corrigé de l'inflation).

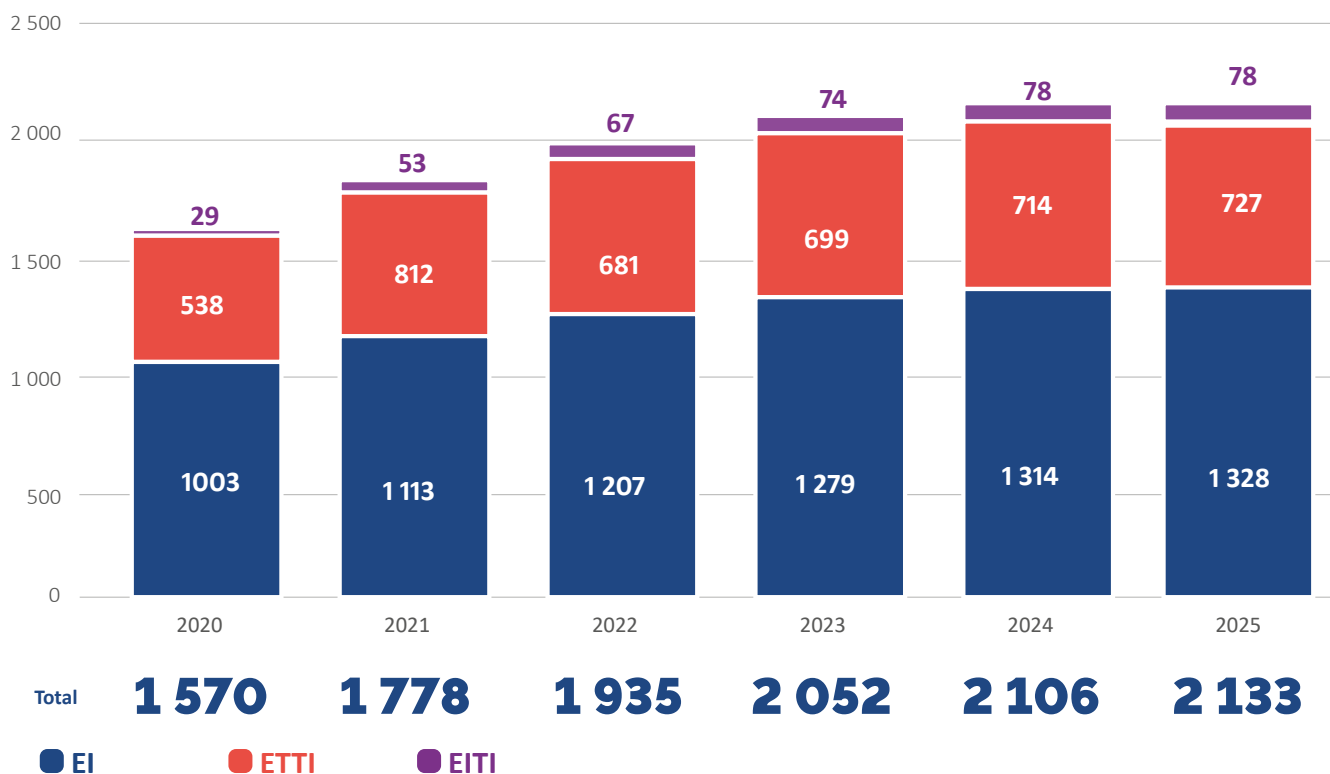
SOMMAIRE

. NOMBRE DE SIAE CONVENTIONNÉES	4
. NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE L'IAE	5
. NOMBRE DE POSTES EN INSERTION	6
. BUDGET ALLOUÉ AUX AIDES AUX POSTES	7
. MONTANT DES AIDES AUX POSTES	8
. MONTANT DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'INCLUSION	9

1. NOMBRE DE SIAE CONVENTIONNÉES

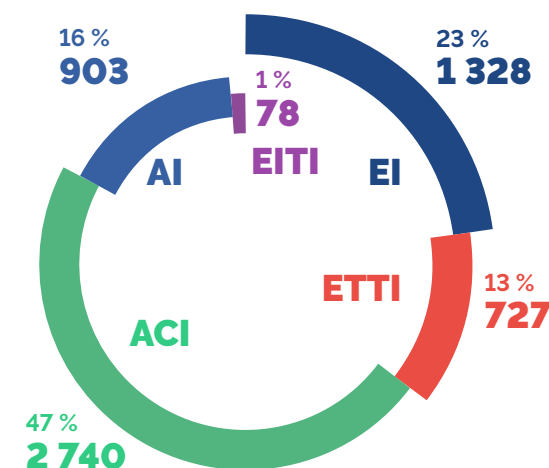
Un développement de nouvelles entreprises stoppé en 2025

Évolution du conventionnement des SIAE (dont antennes) entre 2020 et 2025



Le nombre d'Ei et d'ETTi stagne en 2025 après avoir augmenté de 55 % entre 2020 et 2024 (contre + 48 % d'ACI et + 31 % d'AI).

Répartition du nombre de SIAE conventionnées (dont antennes) en 2025



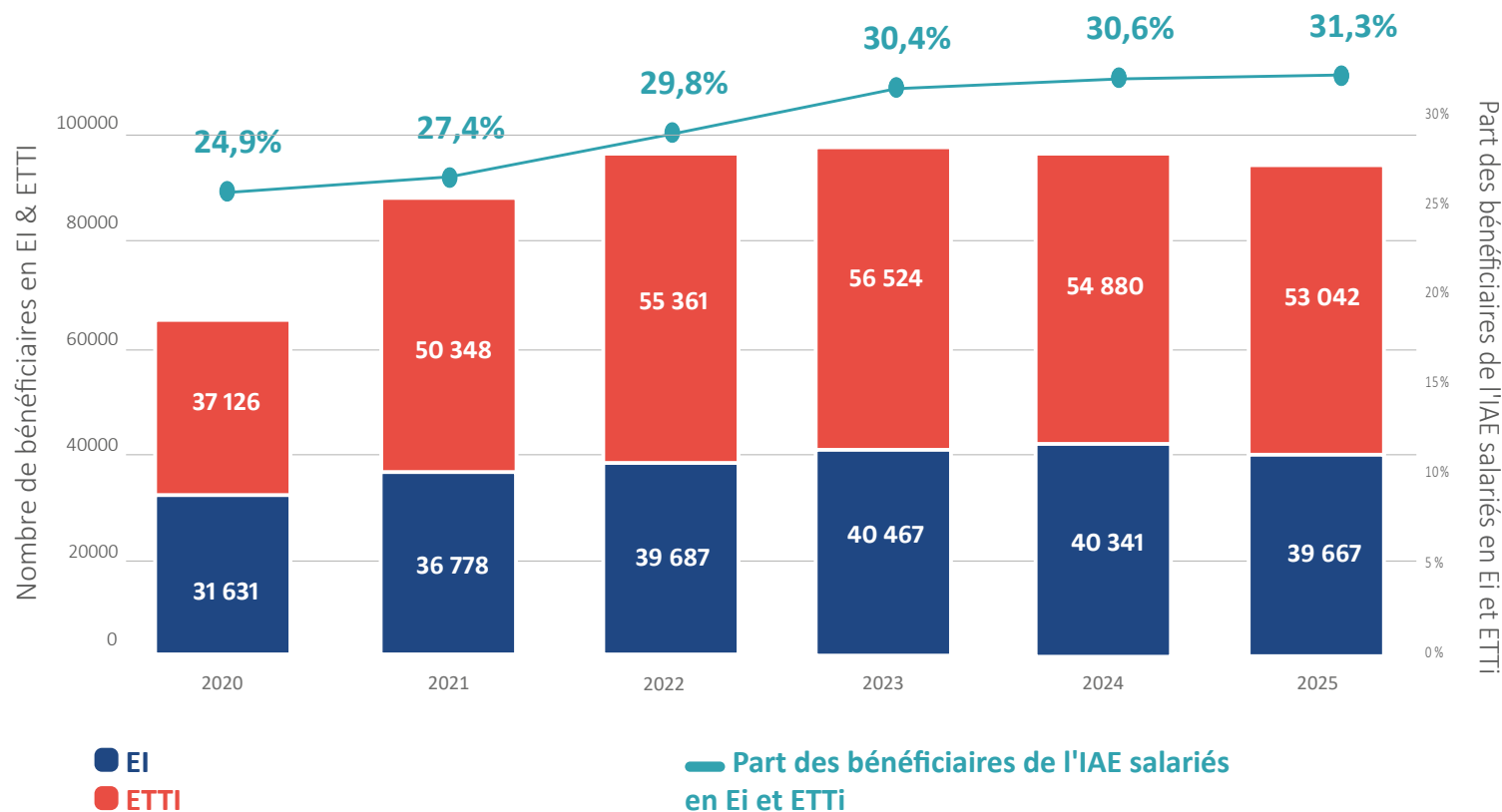
2. NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE L'IAE

Un nombre de bénéficiaires qui stagne depuis 2022 après une forte hausse

Évolution du nombre de bénéficiaires de l'insertion en EI et ETTI depuis 2020

comparée à la part des bénéficiaires en EI et ETTI parmi toutes les SIAE

Le nombre de bénéficiaires correspond à la somme des entrées pendant l'année et du "stock" au 1er janvier de chaque année.



Les EI et ETTI ont accompagné près de 93 000 personnes en insertion en 2025 (2,6% de moins qu'en 2024), soit 31,3% des 296 000 bénéficiaires de l'IAE en France, une part en hausse depuis 2020.

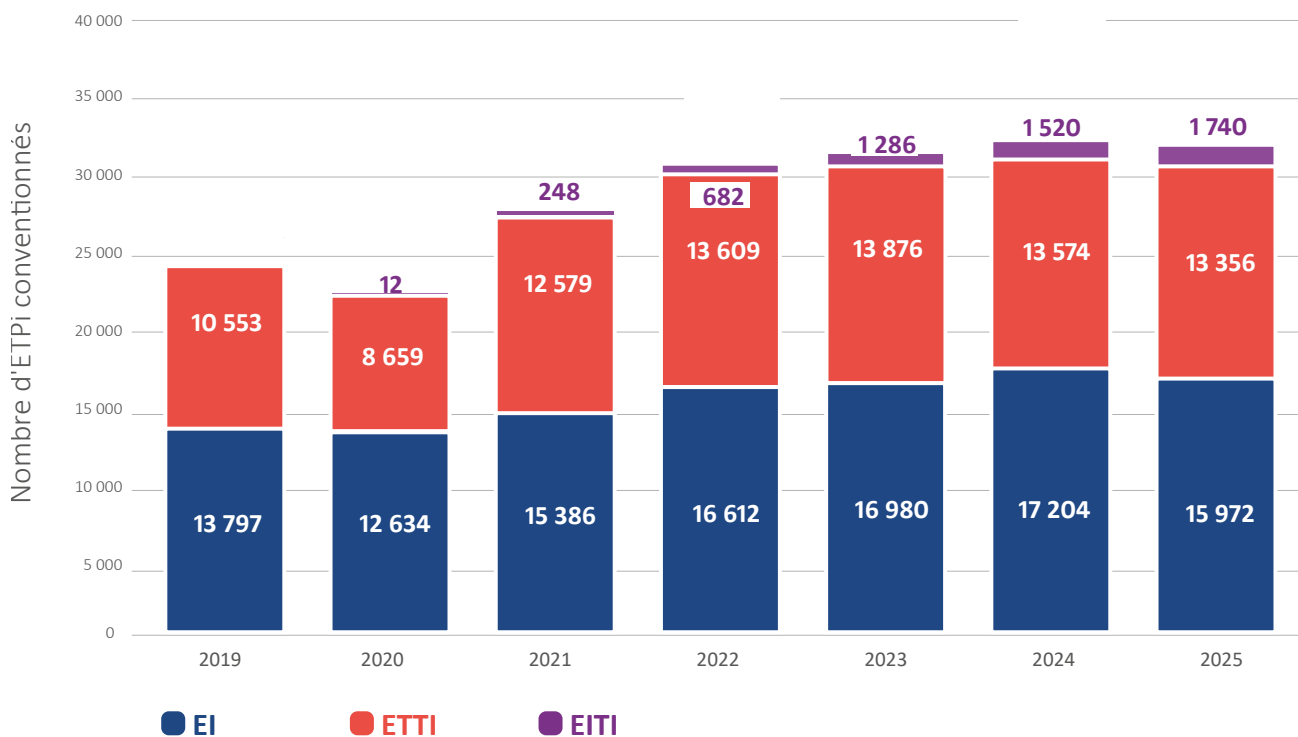
Source : Plateforme POEM du Ministère du travail et d'emploi et de la Dares.

3. NOMBRE DE POSTES EN INSERTION

Un nombre de postes en insertion en recul depuis 2024

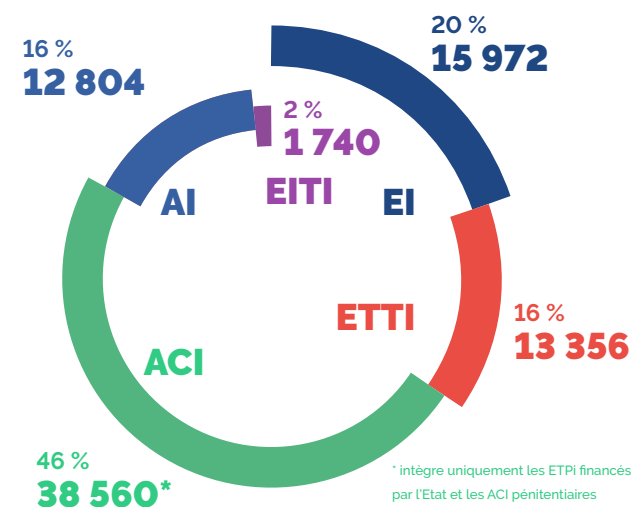
Évolution du nombre d'ETPi conventionnés entre 2019 et 2025

Les données 2019 - 2024 ont été corrigées suite au changement du référentiel horaire en 2025



Le nombre de postes en insertion conventionnés est en baisse depuis 2024.

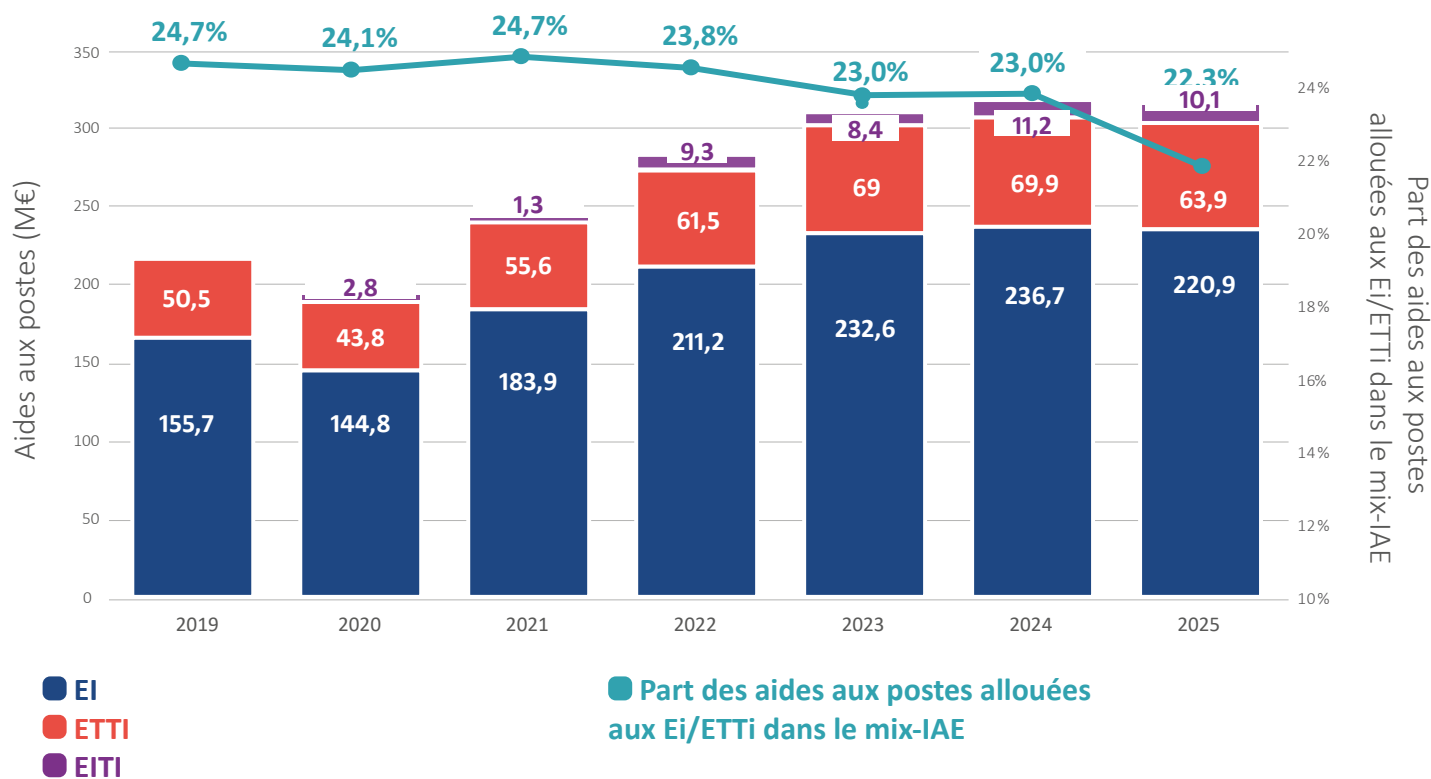
ETPi conventionnés par type de structure de l'IAE en 2025 (%)



4. BUDGET ALLOUÉ AUX AIDES AUX POSTES

Des aides aux postes en baisse depuis 2024

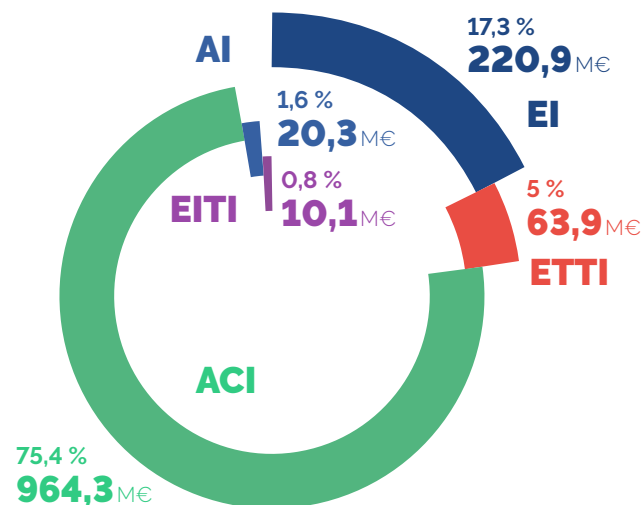
Évolution des aides aux postes allouées aux EI, ETTI et EITI ainsi que l'évolution dans le "mix-IAE" depuis 2020



Les aides aux postes versées aux EI et ETTI déclinent depuis 2024.

Entre 2024 et 2025, les aides aux postes sont en baisse de 22,9M€ soit -7,2%.

Mix IAE des aides aux postes en 2025 (M€ et %)



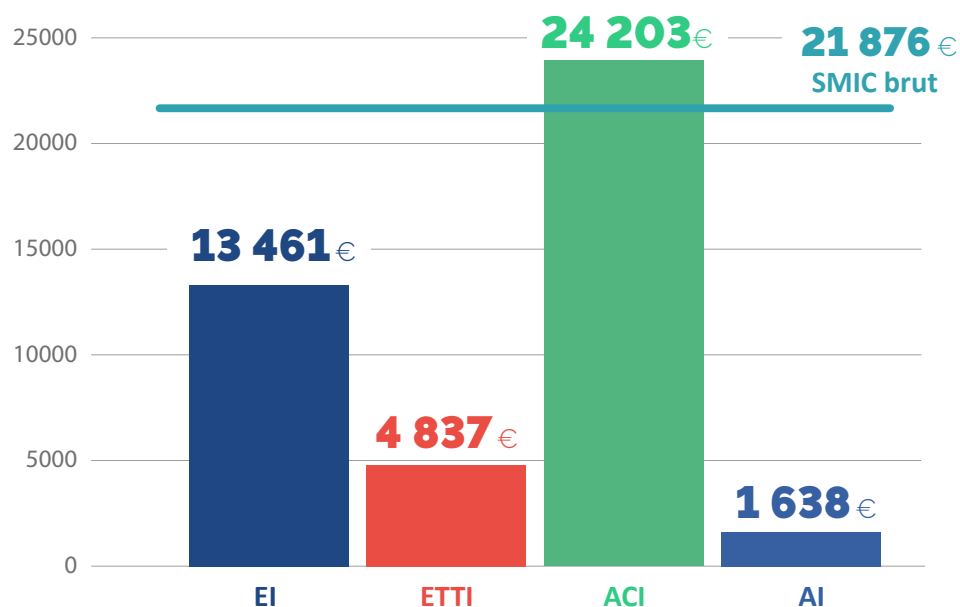
Source : Rapport annuel de performance du programme 102 (2019 - 2025)

5. MONTANT DES AIDES AUX POSTES

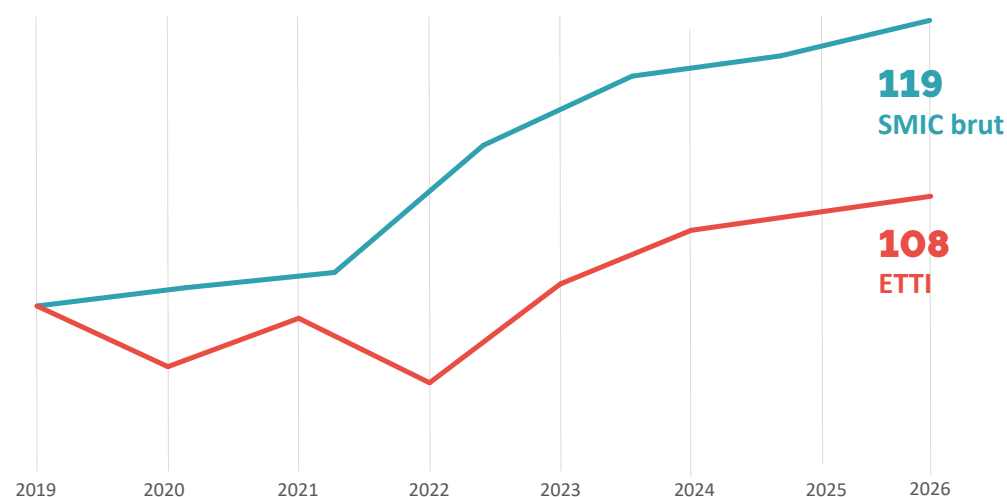
Une aide aux postes couvrant très partiellement les coûts de la mission d'insertion

Montant de l'aide au poste (€/ETPi) par rapport au SMIC

Montant en avril 2026



Évolution des aides aux postes en ETTI et du SMIC en hexagone par rapport au SMIC depuis 2019 (base 100)



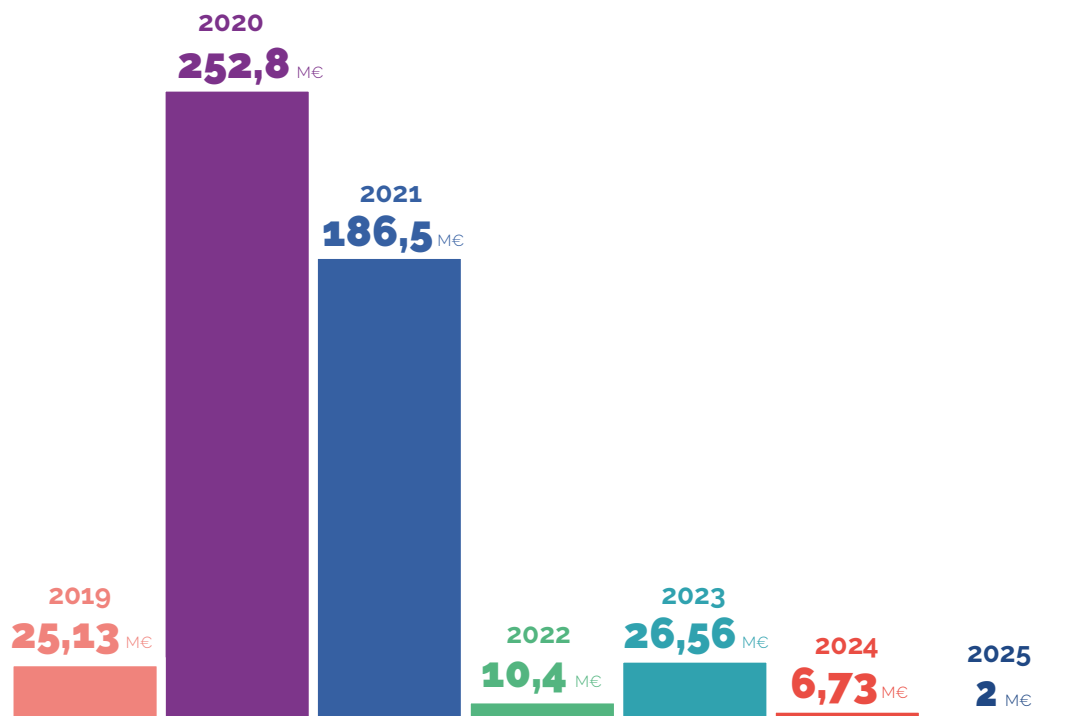
L'aide au poste perçue par les EI et les ETTI permet de couvrir une partie des coûts liés à la mission sociale d'insertion (accompagnement socio-professionnel, formations, moindre productivité, absentéisme, etc.). Le reste de ces coûts, ainsi que le salaire des personnes en insertion, sont financés par l'activité économique de l'entreprise. L'aide au poste des ETTI a évolué deux fois moins vite que le SMIC depuis 2019.

Source : Journal officiel ; Arrêté du 13 avril 2026 fixant les montants des aides financières aux structures de l'insertion par l'activité économique aux dispositifs d'insertion implantés en milieu pénitentiaire et à Mayotte

6. MONTANT DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'INCLUSION

La disparition du FDI

Évolution du Fonds de développement de l'inclusion (FDI) entre 2019 et 2025



Supprimé en 2025, le fonds de développement de l'inclusion (FDI) permettait de soutenir les SIAE en difficultés et manquant de ressources financières pour rebondir, alors que l'activité est le support central de l'insertion.

En 2025, le FDI est absent de la circulaire FIE mais a tout de même été déployé par les DDETS à hauteur de 2M€.



la fédération des entreprises d'insertion

La fédération des entreprises d'insertion

18-20, rue Claude Tillier- 75012 Paris

Tél. 01 53 27 34 80

contact@lesentreprisesdinsertion.org



Cofinancé par
l'Union européenne

lesentreprisesdinsertion.org